



CC Somme Sud-Ouest (Siren : 200071181)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Poix-de-Picardie
Arrondissement	Amiens
Département	Somme
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2017
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Alain DESFOSES

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	16 bis route d'Aumale
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	80290 POIX DE PICARDIE
Téléphone	
Fax	
Courriel	contact@cc2so.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et avec fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	39 431
Densité moyenne	43,96

Périmètre

Nombre total de communes membres : 119

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
80	Airaines (218000115)	2 410
80	Allery (218000172)	807
80	Andainville (218000206)	257
80	Arguel (218000248)	29
80	Aumâtre (218000388)	185
80	Aumont (218000396)	149
80	Avelesges (218000446)	57
80	Avesnes-Chaussoy (218000461)	67
80	Bacouel-sur-Selle (218000487)	511
80	Beaucamps-le-Jeune (218000594)	205
80	Beaucamps-le-Vieux (218000602)	1 440
80	Belleuse (218000750)	357
80	Belloy-Saint-Léonard (218000776)	94
80	Bergicourt (218000792)	149
80	Bermesnil (218000800)	224
80	Bettembos (218000933)	105
80	Blangy-sous-Poix (218001014)	184
80	Bosquel (218001089)	340
80	Bougainville (218001139)	455
80	Brassy (218001279)	74
80	Briquemesnil-Floxicourt (218001352)	274
80	Brocourt (218001360)	99
80	Bussy-lès-Poix (218001501)	103
80	Camps-en-Amiénois (218001584)	189
80	Cannessières (218001626)	70
80	Caulières (218001717)	210
80	Cerisy-Buleux (218001758)	272
80	Contre (218002020)	160
80	Conty (218002038)	1 783
80	Courcelles-sous-Moyencourt (218002103)	142
80	Courcelles-sous-Thoix (218002111)	69
80	Croixrault (218002194)	444
80	Dromesnil (218002483)	95
80	Épaumesnil (218002582)	133
80	Éplessier (218002624)	370
80	Équennes-Éramecourt (218002657)	303
80	Essertaux (218002731)	265

80	Étréjust (218002848)	45
80	Famechon (218002889)	269
80	Fleury (218003044)	226
80	Fluy (218003069)	332
80	Fontaine-le-Sec (218003101)	158
80	Forceville-en-Vimeu (218003168)	244
80	Fossemanant (218003200)	98
80	Foucaucourt-Hors-Nesle (218003226)	81
80	Fourcigny (218003267)	195
80	Framicourt (218003291)	178
80	Frémontiers (218003382)	155
80	Fresnes-Tilloloy (218003408)	207
80	Fresneville (218003416)	107
80	Fresnoy-Andainville (218003424)	92
80	Fresnoy-au-Val (218003432)	246
80	Frettecuisse (218003473)	74
80	Fricamps (218003507)	176
80	Gauville (218003606)	353
80	Guizancourt (218003846)	128
80	Hescamps (218004182)	521
80	Heucourt-Croquoison (218004190)	121
80	Hornoy-le-Bourg (218004240)	1 704
80	Inval-Boiron (218004307)	114
80	Lachapelle (218004349)	87
80	Lafresguimont-Saint-Martin (218004356)	556
80	Laleu (218004372)	123
80	Lamaronde (218004380)	65
80	Le Mazis (218004950)	107
80	Le Quesne (218006138)	269
80	Le Translay (218007193)	253
80	Lignières-Châtelain (218004562)	387
80	Lignières-en-Vimeu (218004570)	113
80	Liomer (218004604)	403
80	Marlers (218004885)	141
80	Meigneux (218004984)	179
80	Méréaucourt (218005015)	7
80	Méricourt-en-Vimeu (218005049)	103
80	Métigny (218005148)	121
80	Molliens-Dreuil (218005254)	969
80	Monsures (218005288)	229
80	Montagne-Fayel (218005296)	148
80	Morvillers-Saint-Saturnin (218005403)	411
80	Mouflières (218005429)	95
80	Moyencourt-lès-Poix (218005445)	182
80	Namps-Maisnil (218005486)	1 000
80	Nampty (218005494)	297
80	Nesle-l'Hôpital (218005536)	157
80	Neslette (218005544)	81

80	Neuville-au-Bois (218005585)	154
80	Neuville-Coppegueule (218005593)	527
80	Ô-de-Selle (200085736)	1 214
80	Offignies (218005718)	77
80	Oisemont (218005734)	1 220
80	Oissy (218005742)	224
80	Oresmaux (218005775)	943
80	Plachy-Buyon (218005924)	899
80	Poix-de-Picardie (218005957)	2 440
80	Prouzel (218006054)	559
80	Quesnoy-sur-Airaines (218006161)	447
80	Quevauvillers (218006179)	1 111
80	Rambures (218006237)	350
80	Riencourt (218006336)	185
80	Saint-Aubin-Montenoy (218006575)	229
80	Saint-Aubin-Rivière (218006583)	111
80	Sainte-Segrée (218006765)	62
80	Saint-Germain-sur-Bresle (218006625)	209
80	Saint-Léger-sur-Bresle (218006666)	85
80	Saint-Maulvis (218006682)	274
80	Saulchoy-sous-Poix (218006831)	71
80	Senarpont (218006864)	662
80	Sentelie (218006880)	211
80	Tailly (218006971)	61
80	Thieulloy-l'Abbaye (218007060)	375
80	Thieulloy-la-Ville (218007078)	148
80	Thoix (218007094)	146
80	Velennes (218007375)	149
80	Vergies (218007391)	166
80	Villeroy (218007474)	195
80	Villers-Campsart (218007516)	153
80	Vraignes-lès-Hornoy (218007649)	99
80	Warlus (218007698)	228
80	Woirel (218007763)	60

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 30

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <i>soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.</i>
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif <i>Assainissement non collectif La Communauté de Communes assure les missions de Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), à ce titre elle effectue le contrôle des installations d'assainissement non collectif et la réhabilitation de ces mêmes installations sous maîtrise d'ouvrage publique déléguée. Elle effectue également : Le recensement des installations existantes La gestion des effluents des fosses avec possibilité d'en effectuer les vidanges. Ces services</i>

donneront lieu à l'application d'une redevance et de prestations de service à l'utilisateur.

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau

- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer

- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

- Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols

- Autres actions environnementales

Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

Sanitaires et social

- Aide sociale facultative

Enfance Jeunesse - Mise en œuvre d'actions en faveur de la jeunesse - Coordination des activités des structures, dispositifs et services en faveur de l'enfance et la jeunesse du territoire en lien avec les partenaires éducatifs. - Organisation et gestion des accueils collectifs de mineurs du territoire et des centres d'animations jeunesse pendant les périodes extra-scolaires. - Création, entretien et gestion d'équipements communautaires liés à la compétence. - Soutien au secteur associatif œuvrant dans le domaine de la jeunesse.

- Action sociale

Action sociale d'intérêt communautaire.

- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance

Petite Enfance, enfance, jeunesse - Construction, organisation et gestion des structures d'accueils publics de la petite enfance : multi-accueil, halte-garderie itinérante, relais d'assistantes maternelles et lieux d'accueils enfants-parents. - La CC2SO pourra en outre apporter un concours financier aux structures associatives œuvrant dans ces domaines.

- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

- Maisons de santé pluridisciplinaires

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux activités commerciales, ~~touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire~~
entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 du CGCT ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

- Transport scolaire

organisation du transport scolaire.

- Organisation des transports non urbains

Mobilité - Elaboration en lien avec le Pôle Métropolitain d'un Plan de Mobilité Rurale. - Par délégation de la Région, mise en place sur l'ensemble du territoire de la CC2SO de transport à la demande (TAD) et organisation du transport scolaire. Le transport touristique est une activité permettant d'équilibrer financièrement le coût du transport à la demande.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Aménagement et entretien de la voirie. Sont déclarées d'intérêt communautaire les voies communales recensées dans le tableau de classement des voiries communales ayant pour dénomination : ? voies communales à caractère de rues classées en domaine public, ? voies communales de liaison entre les communes ou supportant un trafic scolaire, ? chemins ruraux, revêtus à minima d'un liant hydrocarboné. Les chemins ruraux reconnus d'intérêt communautaire sont définis comme suit : « Chemins classés dans le domaine privé communal et affectés à l'usage public. Ces chemins doivent être revêtus de bitume et desservir au moins une habitation ou un équipement public ». L'ensemble des voiries déclarées d'intérêt communautaire est recensé dans une carte. Les modifications à cette carte sont soumises à délibération du conseil communautaire.

Nature et consistance des ouvrages composant les voies d'intérêt communautaire ; ? La bande de roulement dans sa dimension prise à son intégration (y compris structure de chaussée) ; ? Les accotements et fossés (y compris sous-sol) hors agglomération ; ? Les murs de soutènement, clôtures et murets hors agglomération édifiés sur le domaine public ; ? Les ouvrages d'art (ponts, tunnels, passages souterrains...) sur voie communautaire ; ? Les caniveaux et bordures (leur création ou leur renouvellement s'effectuera avec un fond de concours de 50% et après avis de la commission voirie) hors travaux d'accessibilité et création pour nouvel accès ou suite à l'obtention d'un permis de construire ; ? Toutes natures de mobiliers, aménagements et équipements particuliers situés sur les voies déclarées d'intérêt communautaire hors de l'agglomération ; ? Signalisation verticale directionnelle et de police hors agglomération ; ? Arbres, haies ; ? Par exception le déneigement sur les liaisons communautaires aux fins de désenclavement

- Signalisation

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Politique du logement et du cadre de vie.

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

Aménagement numérique du territoire - Etablissement et exploitation des infrastructures et réseaux de communication électronique et développement des usages en matière de technologie de l'information et de la communication. La Communauté de Communes adhère au Syndicat Mixte Somme Numérique.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

- Autres

Vu avec DGCL le 20 août 2019 : Ancienne voie ferrée "Longpré-Airaines-Oisemont"

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
80	Pôle Métropolitain du Grand Amiénois (200082063)	Pôle métrop.	388 576
80	SISCO de Fluy - Revelles (200064335)	SM fermé	1 308
80	SM d'aménagement de l'ancienne voie ferrée Longpré, Airaines, Oisemont (258004712)	SM fermé	18 098

80	SIAH du bassin versant de la Vimeuse (200080620)	SM fermé	8 139
80	SM scolaire ouest Amiens (200064343)	SM fermé	2 386
80	SMAH du bassin versant de la Somme (AMEVA) (258004688)	SM ouvert	770 575
80	SISCO du secteur de Le Bosquel (200073492)	SM fermé	39 947
76	SM d'aménagement, de gestion et de valorisation du bassin de la Bresle (257604165)	SM fermé	130 596
80	SM équipement championnat monde attelage Conty (258004548)	SM ouvert	9 685
80	SM Baie de Somme 3 vallées (200039311)	SM ouvert	239 123
80	SI d'aménagement de la vallée de l'Airaines (200056216)	SM fermé	6 307
80	SISCO des Noisettes (200064327)	SM fermé	994
80	TRINOVAL (258002344)	SM fermé	91 551
80	Somme Numérique (258004365)	SM ouvert	594 740

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)